

Anglais

Présentation du sujet

Les documents présentent le thème de la privatisation de la nature et du paradoxe de la nécessité de cette « marchandisation » pour sauver la biodiversité de la destruction que l'homme lui inflige à cause de sa valeur marchande insignifiante. Si Judith Schwartz (*Time*) et George Monbiot (*The Guardian*) s'accordent pour dire qu'il faut redonner de la valeur à la nature pour la protéger, ils s'opposent sur l'idée d'une privatisation et d'une capitalisation qui risquent de conduire au contraire à sa destruction par son exploitation abusive à des fins financières. Monbiot cite Rousseau qui défend l'idée d'une nature qui n'appartient à personne, mais dont les fruits appartiennent à tous. « Tous » est aussi le mot-clé de la conclusion de Muir, qui dénonce l'égoïsme et l'anthropocentrisme des humains prompts à la destruction pour servir leurs intérêts, rejoignant ainsi Monbiot. Mais après un siècle supplémentaire de destruction de l'environnement, peut-être Muir eût-il été d'accord avec Schwartz pour transformer la nature en biens de consommation si tel était le prix à payer pour sauver la biodiversité ?

Les candidats ont trouvé de bons titres à cette synthèse, comme par exemple : *"Nature for sale"*, *"Green nature, or green dollar?"*, *"A new product: nature"*, *"Ecology or economy?"*.

Quelques bonnes problématiques aussi : *"Is the privatization of the environment necessary to save it?"*, *"Should nature be commodified?"*.

Analyse globale des résultats

Le principe directeur de l'exercice proposé est de faire dialoguer les documents, de les opposer ou au contraire de montrer la similitude de leurs points de vue. Il faut donc trouver des éléments de comparaison qui permettent de mettre les documents en relation. Mais, cette année encore, nombreuses ont été les synthèses dont le plan était composé de trois parties, chaque partie correspondant au point de vue général d'un document. Ce type de plan n'était possible que si l'on veillait à montrer dans chaque partie comment les autres documents précisaient, amendaient, infirmaient l'idée principale.

Dans la majorité des copies, rares ont été les contresens sur les articles de Schwartz et de Monbiot, et les candidats ont en majorité repéré leurs convergences et leurs divergences. Les deux textes sont contemporains et abordent le même sujet. Cependant, l'exploitation du texte de Muir, plus ancien et plus philosophique, a posé plus de problèmes, certains candidats n'ayant pas perçu que le point commun avec le reste du dossier résidait dans le traitement que l'homme réserve à la nature. Son exploitation dans les synthèses des candidats a souvent paru artificielle et forcée, son rapprochement avec Rousseau très peu perçu.

Les illustrations ont souvent été négligées, parfois totalement absentes. Quelques rares candidats se sont malencontreusement inspirés de la photo qui accompagne l'article de Schwartz pour déduire le sens global du texte, pensant ainsi qu'elle y décrit le désastre de la déforestation en Amazonie, sans comprendre qu'elle propose une solution à ce désastre. C'est la raison pour laquelle cette photo pouvait aussi être utilisée pour expliquer la thèse de Monbiot sur la destruction de la nature par les grandes sociétés soutenues par des politiques néolibérales. Quant à la photo accompagnant l'article de Monbiot et illustrant à la fois le découpage de la terre qu'ont opéré les *"enclosures"* et une conception de la « propriété », très rares ont été les candidats qui l'ont mentionnée.

Signalons les erreurs et confusions sur les termes “*value*”, “*cost*” et “*price*” : peu de candidats ont fait la distinction entre eux, et souvent “*value*” est devenu “*values*”, ce qui donne au mot un sens encore différent. La présence du mot “*irony*” dans le texte de Schwartz a fautiveusement conduit certains candidats à penser que l’auteur partageait l’opinion de Monbiot, et que mettre un prix sur la nature n’empêcherait pas l’indifférence des hommes quant à la biodiversité et donc sa destruction, ce qui est un contresens total.

Trop de synthèses ont manqué d’organisation structurée et de hiérarchisation des idées : les liens entre les idées ont été peu convaincants, voire inexistant, donnant une impression de bavardage à bâtons rompus, sans direction et sans objectif. C’est pourquoi, il est recommandé que l’idée principale de chaque nouvelle partie de la synthèse soit exposée en une phrase en tête de paragraphe (*topic sentence*).

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le titre est obligatoire et doit poser clairement et simplement la thématique du dossier. Il est préférable d’éviter d’y poser une question afin de ne pas le confondre avec la problématique.

Il paraît opportun de commencer la synthèse par une phrase d’accroche qui pose la pertinence du sujet (quelques candidats sachant utiliser des mots-clés comme *commodification* / *commodify*, *conservation*, *natural capital* ont eu la bonne idée de les introduire dans cette phrase d’accroche). On attend ensuite une présentation des divers documents (identifications des voix, de l’angle et du temps de l’écriture). Rappelons que les noms de journaux doivent être soulignés et qu’on ne saurait confondre *Time* (magazine hebdomadaire américain) et *The Times* (journal quotidien britannique). Enfin, il faut poser la problématique : la problématique se présente sous la forme d’une question ouverte à laquelle répondent les documents de manière convergente ou divergente. Il n’est pas attendu d’annonce de plan. Le corps de la synthèse constitue une réponse argumentée à la question posée, élaborée à partir des éléments figurant dans les divers documents.

Le lecteur doit pouvoir attribuer les idées développées aux différents auteurs, or, trop de copies ne font plus référence aux documents après l’introduction. Les candidats ont souvent mentionné les inconnus cités dans les documents (Barbier, Sukhdev) de façon superflue et sans les présenter.

Il faut se méfier des plaquages de cours ou de thématiques étudiées pendant l’année. Les thèses « créationnistes » pouvaient venir à l’esprit à la lecture du texte de Muir, mais il importait de ne pas faire de développement sur ce point qui n’est pas pertinent pour l’étude de ce dossier.

Il est essentiel que les candidats lisent correctement les documents sur lesquels ils doivent travailler afin d’éviter les erreurs de compréhension et de repérage. Certains candidats ont ainsi attribué les propos de Rousseau à Monbiot, ce qui certes n’entraînait pas de contresens mais témoigne d’une lecture pour le moins superficielle de cet article.

Les erreurs de restitution des informations proviennent parfois d’un défaut de compréhension de phrases dans leur intégralité. Certains candidats, en ne retenant que les bribes qu’ils ont comprises, aboutissent à des contresens : par exemple, la dernière phrase du texte de Muir est composée de deux parties, la première, simple à comprendre (“*The universe would be incomplete without man;*”), la seconde, plus complexe (“*but it would also be incomplete without the smallest transmicroscopic creature that dwells beyond our conceitful eyes and knowledge*”), qui vient limiter le sens de la première proposition de façon significative. Les candidats n’ont souvent compris et réutilisé que la première partie de la phrase, ce qui contredit totalement le propos de l’auteur.

Il est toujours pertinent de donner quelques chiffres qui peuvent figurer dans les documents et à ce titre plusieurs bons repérages ont été faits, de même que l’estimation radicalement différente du

capital naturel (de zéro à l'infini) d'un document à l'autre. Cependant, tous les chiffres ne doivent pas être donnés et il convient de synthétiser ces données également, en choisissant des exemples représentatifs ou en donnant des ordres de grandeur.

Le ton, ironique, dénonciateur, ou optimiste peut être identifié à très bon escient car il s'agit aussi d'un critère signifiant de différenciation ou de convergence des textes. Seules quelques trop rares copies s'en sont bien acquittées par l'ajout d'un seul adjectif pour qualifier texte ou photo. C'est un repérage à ne pas négliger.

Pour rédiger une bonne synthèse, tout candidat a besoin de bons outils linguistiques.

Le vocabulaire pose toujours de nombreux problèmes : la plupart des candidats ne connaissaient pas le nom *property* (propriété) et ont utilisé le faux-ami *propriety* (bienséance) à la place, donnant lieu à des non-sens. D'autres confusions sur du vocabulaire de base sont plus préoccupantes : *live / leave*, *coast / cost*, *witch / which*, *rise / raise*, *entitled / untitled*, *scientist* (nom) / *scientific* (adjectif), *think / thing*, *economic / economical*, *three / tree*.

La grammaire de base est encore trop souvent malmenée : certains noms ont un pluriel irrégulier (*man / men*, *woman / women*, *child / children*), le nom *sheep* reste invariable au pluriel ; les adjectifs aussi sont invariables au pluriel ; les noms *information* et *evidence* sont des indénombrables et, à ce titre, ne sont jamais précédés de *an* et ne s'utilisent jamais au pluriel ; *nature* n'est pas précédé de *the* ; les modaux sont suivis d'une base verbale ; le passif (*be* + participe passé) et les démonstratifs au pluriel (*these / those*) sont totalement inconnus de la plupart des candidats ; *that* est, comme l'an dernier, régulièrement confondu avec *than* ; *for* et *since* sont confondus et systématiquement utilisés avec les mauvais temps grammaticaux ; confusion entre *be + en* et *be + ing* ; confusion encore entre le prétérit et le present-perfect — pour évoquer des actions datées dans le passé, il faut utiliser le prétérit (*Muir published his book in 1916*).

De nombreuses erreurs d'orthographe sur les mots : *example*, *resource*, *consider*, *determine*, *evoke*, *examine*, *because*.

Et comme toujours, les verbes irréguliers (*write / fight / eat*) doivent être connus (*the text was written*, et non *wrote*•).

Conclusion

Le candidat doit s'exprimer dans une langue personnelle. Une synthèse n'est pas une compilation de citations (à proscrire) des documents, avec ou sans guillemets, mais un exercice de reformulation qui montre l'autonomie langagière du candidat et sa capacité à utiliser des synonymes dans un anglais simple et authentique. Les candidats qui se réfugient derrière des citations des auteurs rédigent des synthèses moins convaincantes parce que moins concises et donc moins précises. De plus, il est fréquent que le correcteur se demande si les citations retenues sont véritablement comprises. Enfin, chaque extrait d'un document n'évoque qu'une seule idée alors qu'une reformulation habile peut permettre de mettre en relation plusieurs notions. Ainsi le candidat a plus de chances en 440 mots d'avoir embrassé l'ensemble du dossier.